

Axe 1 : Contribuer au maintien de l'offre de soins et au renforcement de l'attractivité du territoire

Fiche action n°1 : Renforcer l'attractivité du territoire et accompagner les professionnels de santé pour anticiper et lutter contre le phénomène de désertification médicale et paramédicale

Cadre de référence

- Schéma régional de santé 2023 2028
- Pacte Territoire-santé, Ministère des solidarités et de la santé
- Plan de lutte contre la désertification médicale Région Auvergne-Rhône-Alpes

Publics cibles

Les professionnels de santé du territoire,
Les professionnels de santé, paramédicaux qui souhaitent s'installer sur ce territoire
Les internes en médecine,
Les stagiaires des professions médicales et paramédicales accueillis sur le territoire.

Besoins identifiés par les acteurs

- Démographie médicale fragile en libéral et en structure : des départs à la retraite vont accroître la nécessité d'attirer et de recruter de nouveaux professionnels.
- Difficulté du CH pour attirer des professionnels de santé : des pôles d'attractivité « concurrencent » les recrutements sur le territoire (Clermont-Ferrand et Aurillac notamment)
- Carences particulièrement marquées pour les médecins spécialistes : Cardiologues, ophtalmologues, rhumatologues, radiologues, gynécologues, neurologues, dentistes,
- Soutien des professionnels non médicaux qui restent également dans une situation de fragilité : kinésithérapeutes, orthophonistes...
- Travail collaboratif pour proposer une action transversale qui permettrait de répondre aux besoins identifiés des publics.
- Prise en charge globale de ces personnes par exemple sur le plan social, alimentaire sanitaire, de protection sociale... en fonction de leurs besoins
- Eviter les ruptures de soins d'usagers sur le territoire

Objectifs opérationnels

- **Faciliter l'accueil et l'installation de nouveaux professionnels de santé sur le territoire**
 - Favoriser l'intégration professionnelle via une mise en réseau des acteurs
 - Favoriser un accompagnement administratif à l'installation
 - Faciliter l'intégration socio pro du conjoint en mobilisant le réseau local
 - Valoriser et faire découvrir le territoire (et ses services) en s'appuyant sur les élus locaux
 - Faciliter la mise en réseaux avec les acteurs du territoire (logement, offre de services socio-culturelles, enfance-jeunesse)
 - Promouvoir les aides à l'installation,
 - Promouvoir les offres de formation et d'emploi du secteur de l'humain
- **Attirer des jeunes internes, stagiaires en médecine et paramédicaux pour réaliser leurs stages sur le BSI**
 - Accompagner professionnels de santé dans leur démarche pour devenir maître de stage
 - Faciliter le logement, la mobilité des stagiaires médicaux et paramédicaux sur le territoire

Objectifs opérationnels	• Renforcer la démographie de professionnels de santé en encourageant l'intelligence collective ➤ Soutenir la coopération entre professionnels de santé et les formes d'exercice coordonné en lien avec des besoins concrets du territoire ➤ Développer des outils de communication et de suivi de la démographie des professionnels de santé
Calendrier	Durée du Contrat Local de santé Construction du calendrier avec les acteurs du territoire et réévaluation régulièrement en fonction de l'avancée des projets.
Moyens nécessaires	▪ Animation territoriale Coordination CD – CLS ▪ Appui services Communication Saint-Flour Communauté – Hautes Terres Communauté
Référent actions	Animateur territorial de santé
Partenaires	Collectivités territoriales : Saint-Flour Communauté Hautes Terres Communauté Conseil départemental Institutions : ARS CPAM Opérateurs départementaux et acteurs du territoire : Médecins, professionnels de santé du territoire, centres hospitaliers, COEF 15, ARDTA...
Indicateurs d'évaluation	Indicateurs de processus : Typologie des interlocuteurs accueillis identifiés sur le territoire Partenaires impliqués dans le groupe de travail, nombre de réunions... Indicateurs de résultats : Nombre de professionnels de santé accompagnés Nombre de maîtres de stage Nombre de stagiaires et internes accueillis sur le BSI en N, N+1, N+2... Nombre d'actions réalisées (participation aux soirées des internes...) Nombre de partenaires participant aux actions (forum par exemple)

	Continuer d'agir pour l'accueil et l'installation des professionnels de santé sur le territoire	Réf
ACTIONS	• Attirer des jeunes internes en médecine, des jeunes du milieu paramédical pour leur proposer des stages sur le BSI ; ➤ Participer aux soirées départementales des internes avec promotion du territoire. ➤ Répertorier les internes sur le territoire ➤ Proposer des temps « internes » sur l'Est cantal. ➤ Faciliter leur installation (accessibilité au logement et la mobilité des stagiaires sur le territoire). ➤ Accompagner les professionnels de santé dans leurs démarches pour devenir maître de stage. • Faciliter l'accueil et l'installation des nouveaux professionnels de santé sur le territoire ➤ Accompagnement des professionnels dans leurs démarches de recherche, en organisant des visites de lieux d'exercice, de potentiels collègues, partageant des informations pour construire leur projet... ➤ Impulser et favoriser la mise en place d'un forum des métiers de l'humain ➤ Impulser et co-organiser des temps de réunion et/ou concertation avec et pour les professionnels	Pt 1 FA 1.1 Pt 1 Pt 2 FA 1.2 Pt 2 Pt 2
	Développer des conditions d'exercice favorables (exercice coordonné, interconnaissance...)	
	• Promouvoir l'exercice coordonné notamment dans les maisons de santé. ➤ Cartographie des professionnels sur le territoire ➤ Favoriser la mise en réseau des professionnels (en lien avec les besoins du territoire) ➤ Impulser la mise en place d'un exercice coordonné dans les maisons de santé, pôle territorial de santé ➤ Faciliter la mise en place des CPTS sur le territoire dans le cadre du 100 % CPTS, centre et maison de santé, ... • Informer régulièrement les professionnels des ressources du territoire sur des thèmes différents correspondant aux besoins, des arrivées et départs, ... ➤ Proposer un support d'information pour faciliter la pratique des professionnels de santé, paramédicaux, sociaux sur le territoire : Réalisation et diffusion d'une newsletter dont le contenu ciblera les besoins des professionnels, informera des entrées et sorties sur le territoire, des opportunités d'installation...	Pt 2 Pt 3 Pt 3 Pt 3 Pt 3 Pt 3
	Accompagner le développement d'offre spécialisée (prévention, santé des populations spécifiques...)	3.3
	• Favoriser la présence des acteurs des structures de prévention sur le territoire ➤ Mise en place d'un pôle prévention sur le territoire ➤ Favoriser leur présence sur l'ensemble du territoire sur le plan matériel notamment. • Faciliter l'accès aux acteurs de prévention ➤ Mise en place des rendez-vous santé dans les maisons des services et au PT	FA 3.3.2 3.3 3.3

